



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} février 2005
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Quarante-neuvième session

28 février-11 mars 2005

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale

intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par la New Japan Women's Association, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

* E/CN.6/2005/1.



Déclaration

La quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, au cours de laquelle seront effectués l'examen et l'évaluation décennaux du Programme d'action de Beijing, se déroule 60 ans après la fin de la Seconde guerre mondiale, la création de l'Organisation des Nations Unies et les tragédies d'Hiroshima et de Nagasaki, où pour la première fois, la bombe atomique était utilisée contre des êtres humains.

En tant qu'organisation de femmes vivant dans le Japon atomisé, la New Japan Women's Association (NJWA) s'attache essentiellement depuis sa création à contribuer à l'avènement d'un monde pacifique, dépourvu d'armes nucléaires. Sur les 6 000 signatures recueillies au Japon en faveur de l'appel pour l'élimination des armes nucléaires qui avait été remis à l'Organisation des Nations Unies en 2000, la NJWA en avait collecté 1 000.

Pour que le soixantième anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki marque un tournant décisif vers un monde sans armes nucléaires et sans guerre, respectueux des principes de la Charte des Nations Unies relatifs à la paix, une campagne a été lancée dans le monde entier pour recueillir des signatures en faveur de l'appel intitulé « Abolition of Nuclear Weapons, Now – Let there be no more Hiroshimas and no more Nagasakis » (Abolir maintenant les armes nucléaires, pour qu'Hiroshima et Nagasaki ne se reproduisent jamais). Cet appel engage les gouvernements des États dotés de l'arme nucléaire à ne pas utiliser d'armes nucléaires ni menacer d'en employer, et à ne pas en mettre au point, ainsi qu'à prendre immédiatement des mesures en vue de les abolir. En outre, les gouvernements de tous les pays sont invités à prendre des mesures pour conclure un traité international visant à abolir les armes nucléaires. La NJWA participe activement à cette campagne.

La NJWA engage instamment les gouvernements à redoubler d'efforts pour éliminer les armes nucléaires, à cesser d'engager des dépenses militaires et à œuvrer en faveur d'un désarmement complet. En plus d'accroître la participation des femmes et de tenir compte de la problématique hommes-femmes dans le cadre de la résolution des conflits et de la consolidation de la paix après les conflits, il est nécessaire d'instaurer des règles en faveur de la paix reposant sur la Charte des Nations Unies, afin d'empêcher que des conflits et des guerres éclatent. À cet égard, nous mettons en relief combien il importe que le Gouvernement japonais respecte la Constitution du pays, dont l'article 9 rejette la guerre, et que les gouvernements d'autres pays ajoutent à leur propre constitution une clause rejetant la guerre, similaire à la nôtre, comme cela avait été proposé pendant le Forum du Millénaire.

En ce qui concerne la prise en compte des problèmes des femmes dans la macroéconomie, la NJWA souligne que tandis que l'économie connaît un processus de mondialisation, la destruction de l'économie locale due à l'expansion des compagnies multinationales, la hausse du chômage liée à la restructuration des entreprises et la croissance du travail temporaire sont devenues de graves problèmes, auxquels les femmes sont les plus exposées. Pour veiller à ce que la mondialisation contribue à l'autonomisation de la femme, la NJWA demande que soient instaurées des règles internationales fondées sur les droits, afin de réglementer les activités économiques axées sur le profit.

Des phénomènes climatiques inhabituels se sont produits en 2004 et une catastrophe naturelle de très grande ampleur a frappé plusieurs régions du monde. Les catégories sans défense de la population, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées, sont les plus durement touchées. Nous saluons les efforts qu'ont récemment déployés les gouvernements pour mettre en place un système d'aide à la reconstruction axé sur le travail de l'ONU, pour prêter assistance aux pays frappés par cette catastrophe sans précédent qu'a été le tsunami. Nous engageons en outre les gouvernements à prendre des mesures concertées pour lutter contre le réchauffement de la planète et la destruction de l'environnement, qui seraient très souvent à l'origine des catastrophes, et pour promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement en tenant compte des problèmes des femmes. Nous répétons que des ressources devraient être consacrées non pas à la guerre et aux armements, mais à la protection de la vie et de l'environnement.

La NJWA engage les gouvernements au sein de la Commission à réaffirmer leur attachement à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing ainsi qu'au texte adopté en 2000, et à exprimer leur volonté politique de promouvoir la réalisation des objectifs convenus.
